



# Plan de protection TC Glâne Sud - Vauderens

**Version 1.0**

**2 mai 2020**

## **Coordonnées du représentant COVID-19**

Benjamin Chassot  
Président TC Glâne Sud  
contact@tcglanesud.ch  
079 409 17 40

# 1. Plan de protection

Vous trouverez ci-dessous le plan de protection dans notre club. Les mesures indiquées en noir sont des consignes à respecter obligatoirement et sont conformes aux mesures générales de la Confédération.

Les mesures marquées en vert sont des recommandations.

## 1. Mesures club

### 1.1. Personne mandatée COVID-19

Chaque club doit désigner sa personne mandatée COVID-19 qui est disponible pour conseiller les membres/clients.

Mesures
La personne mandatée COVID-19 pour le TC Glâne Sud est Benjamin Chassot Président TC Glâne Sud Email : <a href="mailto:contact@tcglanesud.ch">contact@tcglanesud.ch</a> Mobile : 079 409 17 40.

### 1.2. Règles d'hygiène et nettoyage

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et nettoyage des installations

Mesures
Le nettoyage approprié et régulier des surfaces et des objets après utilisation, en particulier s'ils sont touchés par plusieurs personnes, est assuré par les mesures suivantes:
Le Club House reste fermé jusqu'au 30 juin 2020. Des rénovations sont actuellement en cours.
Dès juillet 2020, les WC et poignées des portes et autres surfaces sont régulièrement nettoyés et désinfectés.
Les poubelles sont retirées.
Le système d'eau potable est rincé avant d'être remis en service.

### 1.3. Eloignement social

Respect des distances (distance minimale de 2m entre toutes les personnes ; 10m<sup>2</sup> par personne ; pas de contact physique

Mesures
Il peut y avoir une personne par 10 mètres carrés sur le terrain et la distance de 2 mètres doit être garantie. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
Les bancs et les chaises des joueurs sont placés à au moins 2 mètres les uns des autres.
Un système de réservation des courts est disponible sur <a href="http://www.tennislibre.com">www.tennislibre.com</a>
Le comité du club recommande de jouer de préférence des simples, étant donné qu'il est difficile de toujours respecter la distance de sécurité en double.
Le comité du club recommande de ne pas laisser jouer des invités et de n'autoriser l'accès qu'aux membres du club. S'il devait y avoir un invité, celui-ci doit figurer clairement avec Prénom et Nom lors de la réservation en ligne sur <a href="http://tennislibre.com">tennislibre.com</a> .

#### 1.4. Taille maximale des groupes & utilisation des installations

Les groupes sont actuellement limités à cinq personnes par court conformément aux directives officielles et les installations utilisées en conséquence.

Mesures
Les groupes de plus de 5 personnes par court ne sont pas autorisés.
Les zones suivantes sont ouvertes : courts de tennis, mur et espaces verts.
Les vestiaires et les douches restent fermés.

#### 1.5. Enregistrement & traçage (Contact Tracing)

Enregistrement des joueurs de tennis et traçage (Contact Tracing) des éventuelles chaînes d'infection.

Mesures
Le traçage des éventuelles chaînes d'infection (Contact Tracing) est assuré par les mesures suivantes:
La réservation à l'avance des courts est possible et obligatoire grâce au système suivant :
Plateforme de réservation en ligne <a href="http://www.tennislibre.com">www.tennislibre.com</a>
Chaque membre est détenteur d'un login.
En cas d'oubli, merci d'envoyer un email à <a href="mailto:contact@tcglanesud.ch">contact@tcglanesud.ch</a>

#### 1.6. Personnes particulièrement vulnérables et présentant des symptômes de maladie

Les personnes particulièrement vulnérables et les personnes présentant des symptômes de maladie doivent se conformer aux consignes spécifiques de l'OFSP.

Mesures
Des plages horaires spécifiques sont définies pour les seniors (65+) :
Matin : 08h00 à 12h00.
Après-midi : 12h00 à 15h00.

#### 1.7. Obligation d'informer

Information des joueurs de tennis et des autres personnes concernées sur les consignes et les mesures prises.

Mesures
Les mesures de protection du TC Glâne Sud ont été communiquées le 3 mai 2020 aux groupes cibles : comité, entraîneurs, instances communales, membres et participants aux cours de tennis via une newsletter et par email.
Les mesures de protection du TC Glâne Sud sont disponibles sur <a href="http://www.tcglanesud.ch">www.tcglanesud.ch</a>
L'affiche de l'OFSP a été suspendue dans le tableau d'affichage du TC Glâne Sud. En plus, l'affiche de Swiss Tennis «Voici comment nous protéger dans le club de tennis » a été placardée sur les portes d'entrée des courts de tennis et sur le tableau d'affichage du TC Glâne Sud.
Le représentant COVID-19 du club explique sur demande les mesures de protection à toutes les cibles : comité, entraîneurs, instances communales, membres, participants aux cours de tennis et client.

## 2. Mesures pour les joueurs de tennis

### 2.1 Respect des mesures de protection

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection ordonnées par le club.

Mesures
Par la réservation et la confirmation du court, le membre accepte les mesures de protection définies. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
En cas de non respect des mesures de protection, le comité peut prendre la décision d'exclure le membre selon l'article 18 des statuts du club. Les mesures de protection faisant partie intégrante du règlement d'utilisation des courts.
Il incombe aux parents de veiller à ce que les enfants et les adolescents respectent eux aussi pleinement les directives. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
Explications des mesures de protection à chaque membre mineur par leur représentant légal.

### 2.2 Règles d'hygiène et nettoyage

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et nettoyage des installations

Mesures
Les mains doivent être lavées avant et après avoir joué au tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
Tous les joueurs de tennis doivent prendre avec eux sur le court de quoi se désinfecter, surtout les mains, à la fin d'une partie.
On renonce à la traditionnelle poignée de mains de fin de partie.
Les joueurs n'échangent aucun objet.
Les joueurs de tennis amènent leurs propres balles.
Pour éviter une éventuelle contamination par les balles, le comité du club recommande d'utiliser des balles neuves chaque fois qu'on joue. Chaque joueur peut avoir ses propres balles marquées. On évite ainsi de toucher avec la main les balles de quelqu'un d'autre. On ne sert qu'avec ses propres balles. On peut redonner au partenaire les balles qui ne sont pas les nôtres avec le pied ou la raquette.
Chacun ramène ses détritrus à la maison.

### 2.3 Réservation des courts et durée de séjour

Réservation des courts à l'avance en indiquant les données personnelles pour le traçage éventuel de chaînes d'infection et durée de séjour minimale sur les lieux

Mesures
Les temps de jeu doivent être réservés et confirmés avec les coordonnées personnelles. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
Réservation en ligne des courts de tennis par les membres sur la plateforme <a href="http://www.tennislibre.com">www.tennislibre.com</a>
Chaque membre est détenteur d'un login. En cas d'oubli, merci d'envoyer un email à <a href="mailto:contact@tcglanesud.ch">contact@tcglanesud.ch</a>
Les joueurs de tennis ne peuvent pas entrer sur l'installation plus de 5 minutes avant leur temps de jeu.
Les joueurs de tennis doivent avoir quitté l'installation au plus tard 5 minutes après la fin de leur temps de jeu.

## 2.4 Eloignement social

Respect des distances sociales sur le court de tennis et dans l'ensemble du complexe.

Mesures
Les règles d'éloignement social (10 mètres carrés par personne et/ou distance minimale de 2 mètres, pas de contact physique) doivent être respectées par les joueurs de tennis à tout moment.
Les bancs et les chaises des joueurs sont placés à au moins 2 mètres les uns des autres. Chaque joueur est responsable de replacer si nécessaire chaises et bancs selon ces règles.
Le comité du club recommande de jouer de préférence des simples, étant donné qu'il est difficile de toujours respecter la distance de sécurité en double.
Le comité du club recommande de ne pas laisser jouer des invités et de n'autoriser l'accès qu'aux membres du club. S'il devait y avoir un invité, celui-ci doit figurer clairement avec Prénom et Nom lors de la réservation en ligne sur tennislibre.com.

## 3. Mesures pour l'enseignement du tennis

### 3.1. Responsabilité

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection ordonnées par le club.

Mesures
Les professeurs et moniteurs de tennis sont responsables du respect des mesures de protection définies par le club dans le cadre des leçons de tennis et entre joueurs de tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
Tous les entraînements en groupes de plus de 2 joueurs de tennis plus 1 enseignant nécessitent l'autorisation explicite du responsable des cours, membre du comité du club ainsi que du représentant COVID-19 du club.

### 3.2. Eloignement social et taille maximale des groupes

Eloignement social et taille maximale des groupes dans le cadre des leçons de tennis

Mesures
Le respect des consignes de 10 mètres carrés par personne, 2 mètres de distance et aucun contact physique est également assuré pendant les leçons de tennis.
Un maximum de 5 personnes par court est autorisé. 4 joueurs + 1 entraîneur.
L'OFSPPO accorde la priorité à l'entraînement individuel devant l'entraînement en groupe. Swiss Tennis recommande d'éviter les entraînements en groupe et de n'organiser que des leçons privées et semi-privées (max. 2 clients). Cela est valable en particulier pour les personnes de plus de 65 ans.
En cas d'entraînement par groupes, il faut adopter un modèle d'entraînement par stations (circuit) et ne pas organiser d'exercices de double.

### 3.3. Respect des règles d'hygiène

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club.

Mesures
Les professeurs de tennis respectent les mesures d'hygiène et mettent à la disposition de leurs clients une quantité suffisante de désinfectant.
Les poignées des paniers de balles et les autres matériels pédagogiques sont régulièrement désinfectés.
Les professeurs de tennis font la demande au représentant COVID-19 du club si ils devaient manquer de désinfectant.

### 3.4. Entraînements annoncés

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club/centre

Mesures
Les entraînements doivent être annoncés dans le système de réservation (avec les coordonnées des joueurs de tennis). S'il y a plus de 2 participants, ils doivent être confirmés par le responsable des cours, membre du comité du club ainsi que par le représentant COVID-19 du club.
Le responsable des cours, membre du comité du club ainsi le représentant COVID-19 du club ont accès en tout temps à la liste des participants de chaque groupe.
Les professeurs de tennis annoncent systématiquement au responsable des cours ou au représentant COVID-19 du club les participants absents lors de chaque cours.

### 3.5. Information des clients

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club.

Mesures
Les clients (participants cours de tennis) ont été informés de toutes les règles de conduite de la manière suivante:
Newsletter et lettre de confirmation de cours par email et via le site web <a href="http://www.tcglanesud.ch">www.tcglanesud.ch</a>
Les clients (invités des membres) ont été informés de toutes les règles de conduite de la manière suivante:
Par le membre qui invite et via les affiches posées dans le panneau d'affichage ainsi que sur les portes d'entrée des courts de tennis.

## Conclusion

Ce document a été établi le 2 mai 2020 par le TC Glâne Sud.

Le présent document a été délivré par email et newsletter à tous les membres et clients (participants aux cours de tennis) et est expliqué sur demande à tous les membres et clients qui en font la demande.

Personne mandatée COVID-19, Signature et date : Benjamin Chassot  
Vauderens, le 2 mai 2020